



Secrétariat général (SG)

Genève, le 19 octobre 2021

Réf.: **CL-21/049**
Contact: Mme Béatrice Pluchon
Télécopie: +41 22 730 6266
Courriel: memberstates@itu.int

Aux États Membres de l'UIT

Objet: **Résultat de la consultation relative aux dates de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-23) et de l'Assemblée des radiocommunications (AR-23)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'issue de la consultation menée aux termes de la [Lettre circulaire N° 21/037](#) en date du 1er septembre 2021 concernant les dates de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-23) et de l'Assemblée des radiocommunications (AR-23), l'accord de la majorité requise des États Membres de l'UIT, conformément au numéro 42 de la Convention de l'UIT, a été obtenu.

Par conséquent, les États Membres de l'UIT ont décidé que la prochaine Conférence mondiale des radiocommunications aurait lieu à Abu Dhabi ou à Dubaï (Émirats arabes unis) du 20 novembre au 15 décembre 2023, précédée de l'Assemblée des radiocommunications de 2023 (AR-23), du 13 au 17 novembre 2023.

Le résultat de la consultation est joint en annexe et sera publié dans la Notification N° 1647.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin Zhao
Secrétaire général

Annexe: 1

ANNEXE

Résultat de la consultation**Accord concernant les dates de la CMR-23 et de l'AR-23**

Dans la [Lettre circulaire N° 21/037](#) en date du 1er septembre 2021, le Secrétaire général a invité les États Membres de l'UIT à confirmer par écrit leur accord concernant les dates de la CMR-23 et de l'AR-23.

Le résultat de la consultation est le suivant:

	Dates de la CMR-23 et de l'AR-23
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote*	173
Nombre requis de suffrages exprimés (oui, non, abstention)†	87
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui ont répondu	118
Majorité requise de réponses positives‡	58
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui ont approuvé les dates de la CMR-23 et de l'AR-23	116
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui n'ont pas approuvé les dates de la CMR-23 et de l'AR-23	0
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui ont voté "abstention"	2

En conséquence, le résultat suivant est confirmé:

- La prochaine Conférence mondiale des radiocommunications se tiendra à Abu Dhabi ou à Dubaï (Émirats arabes unis) du 20 novembre au 15 décembre 2023, précédée de l'Assemblée des radiocommunications de 2023 (AR-23), du 13 au 17 novembre 2023.

* Conformément à la Décision 185 du Conseil.

† Quota de réponses à atteindre afin de valider la consultation, conformément au numéro 47 de la Convention.

‡ Les États Membres qui n'ont pas répondu à la consultation ou qui ont répondu après l'expiration du délai prévu, ainsi que les abstentions, ne sont pas pris en compte dans le calcul de la majorité, conformément au numéro 47 de la Convention.